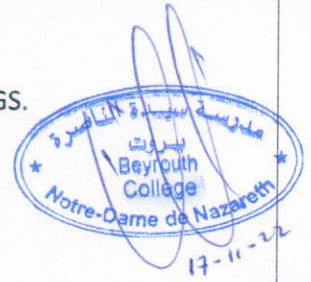


Procédure pour une demande d'inscription **des NOUVEAUX** pour l'année scolaire **2023 - 2024**

Inscriptions à la maternelle

DATES	Pour les classes MATERNELLES (PRESCOLAIRE)
Du 9 au 14 janvier 2023	<p style="text-align: center;">Dépôt du dossier de candidature **</p> <p>Remplir et déposer le dossier :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit en ligne et attendre un "accusé-réception" par mail.- Soit par impression du document sous format PDF dans la même rubrique, à envoyer au Collège, à l'adresse mail : inscriptions@ndn.edu.lb et attendre un "accusé-réception".- Soit en copie dure, à déposer à l'accueil du Collège et réclamer un bon de réception. <p>Prière de joindre au dossier tous les documents officiels demandés :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 photos passeport.- Un <u>certificat de radiation</u> pour ceux qui postulent pour la MS et la GS. (Voir les détails dans le dossier de candidature).- Le certificat de baptême pour les chrétiens.- Une fiche d'état civil individuelle de moins de trois mois.- Une fiche d'état civil familiale (pas nécessairement récente).- Une photocopie de la carte d'identité et du / des passeport(s).- Une attestation qui certifie que vous êtes en règle avec la comptabilité ratifiée par la Direction de l'établissement précédent.- La photocopie du carnet de santé et la fiche médicale postée sur le site, renseignée par le pédiatre de votre enfant.- Pour les étrangers, une copie du permis de séjour.- Pour les binationaux, une photocopie de la carte d'identité et des deux passeports.- Payement de 500 000 L.L. avant le RDV <p>Un Rendez-vous avec la Famille : Attendre la date et l'heure du rendez-vous pour un entretien avec la famille. Ce rendez-vous sera communiqué par mail et par message. Il ne peut en aucun cas être ajourné. (Parking assuré)</p>
20, 21, et 23, 24 janvier 2023	<p>Rencontre avec les familles et l'enfant :</p> <p>Les deux parents accompagneront l'enfant. Vous êtes priés d'arriver un quart d'heure à l'avance.</p>
26 Janvier 2023	Les réponses aux demandes d'inscription seront envoyées par mail et par message.
Du 30 janvier au 4 février 2023 de 8h00 à 18h00	<p>La confirmation de la demande d'inscription (droits d'inscriptions : 900 000 L.L.) et le règlement du solde restant des droits d'ouverture de dossier (500 000 L.L.). Une contribution de 150 \$.</p> <p>Vu que la place vous sera réservée, les sommes réglées ne sont en aucun cas remboursables.</p> <p>N.B : Toute demande non-confirmée dans ces délais sera annulée.</p>



Pour entrer :

- En petite section (PS), l'enfant doit être né en 2020. Il devra accomplir les 3 ans avant le 31 janvier 2024.
- En moyenne section (MS), l'enfant doit être né en 2019. Il devra accomplir les 4 ans avant le 31 janvier 2024.
- En grande section (GS), l'enfant doit être né en 2018. Il devra accomplir les 5 ans avant le 31 janvier 2024.

**** Les droits d'ouverture de dossier, impliquent le paiement de 1 000 000 L.L.** la moitié (500 000 L.L. non remboursable) sera versée automatiquement lors du dépôt de dossier. L'autre moitié (500 000 L.L.) sera versée après confirmation lors des inscriptions définitives au mois de février avec les droits d'inscriptions (900 000 L.L.) **avec 150 \$**. En cas de désistement, les deux sommes réglées ne seront pas remboursées.

Inscriptions du CP à la seconde

DATES	Pour les élèves du CP à la seconde ²
Du 18 au 29 Avril 2023	Dépôt du dossier de candidature ** : avec les documents requis. Paiement de 500 000 LL
Mai 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Examens d'entrée au Collège le samedi 6 mai 2023 à 8h. • Résultats des examens le 13 mai 2023. • 15 au 19 mai de 8h à 16h et le 20 mai de 8h à 12h30 : Confirmation de la demande d'inscription (900 000 L.L.) et le règlement du solde restant des droits d'ouverture de dossier (500 000 L.L.) Soit la somme de 1 400 000 L.L. Une contribution de 150 \$. Vu que la place vous sera réservée, ces deux sommes ne sont en aucun cas remboursables. <p>N.B : Toute demande non-confirmée dans ces délais sera annulée.</p>
Avant le 11 juillet 2023	<p>Remise impérative, au secrétariat du Collège, des documents exigés par le Collège et les autorités libanaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un certificat de radiation pour les élèves venant d'un établissement libanais ou étranger. (<u>Voir les détails dans le dossier de candidature</u>). - Pour les binationaux, une photocopie de la carte d'identité et des deux passeports. - Pour les élèves voulant être dispensés des examens officiels libanais : la dispense officielle délivrée par le Ministère de l'Education Nationale libanais est exigée. Il nous faut dans ce cas les notes des 3 dernières années. (Voir circulaire sur le site). La demande auprès du Collège doit être faite au plus tard au mois de mai de l'année en cours pour que la dispense entre en vigueur pour l'année suivante. Ceux qui le sont déjà, sont priés de nous en apporter la preuve. Les dispenses ne sont activées qu'à partir de la classe de sixième. - Remettre une attestation qui certifie que vous êtes en règle avec la comptabilité ratifiée par la Direction de l'établissement scolaire précédent. - La photocopie du bulletin trimestriel de l'année en cours. - Les élèves entrant en classe de seconde apporteront une photocopie du Brevet libanais. - Une copie de la carte d'identité. 2 photos passeport. Le certificat de baptême pour les chrétiens. Une fiche d'état civil individuelle de moins de trois mois. Une fiche d'état civil familiale (pas nécessairement récente). Une photocopie de la carte d'identité. Pour les binationaux, une photocopie de la carte d'identité et des deux passeports. La photocopie du carnet de santé et la fiche médicale (postée sur le site) renseignée par le pédiatre de votre enfant. - Pour les étrangers, une copie du permis de séjour.



** Les droits d'ouverture de dossier, impliquent le paiement de 1 000 000 L.L, la moitié (500 000 L.L. non remboursable) sera versée automatiquement lors du dépôt de dossier. L'autre moitié (500 000 L.L.) sera versée après confirmation lors des inscriptions définitives au mois de mai avec les droits d'inscriptions (900 000 L.L.) **avec 150 \$**. En cas de désistement, les sommes réglées ne seront pas remboursées.

¹ Nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir des élèves en première et terminale et des élèves dispensés du cursus libanais avant la classe de sixième.